



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ÉRABLE



AVIS PUBLIC

REPORT DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de L'Érable que, conformément aux directives reçues par le Gouvernement du Québec et en raison de la pandémie de COVID-19, la MRC se voit dans l'obligation de reporter la vente à l'enchère publique des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui devait avoir lieu le 3 juin 2020 à 10 heures.

La vente aura lieu à la fin de l'état d'urgence sanitaire. Un avis public sera publié par la MRC et l'enchère publique ne pourra pas avoir lieu avant l'expiration d'un délai de 15 jours suivant cet avis.

Puisqu'il est impossible de déterminer la fin de l'urgence sanitaire, il est impossible de fixer la date de la vente à l'enchère publique pour l'instant. Ainsi, d'autres informations seront diffusées en temps et lieu.

L'objectif de cette modalité est de permettre la continuité des procédures, sans compromettre la santé du personnel et des citoyens.

Toute question peut être transmise à la MRC à l'adresse mchaput@erable.ca

Donné à Plessisville, le 1^{er} juin 2020.

Myrabelle Chicoine, secrétaire-trésorière